

Déclaration présentée au nom des 160 signataires de la *Charte des organisations humanitaires sur le climat et l'environnement* à la 26ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP26)

« Les crises climatiques et environnementales que nous connaissons aujourd'hui menacent la survie même de l'humanité. Elles perturbent tous les aspects de notre vie, de notre santé physique et mentale à notre accès à l'eau et à la nourriture, en passant par notre sécurité économique. Ces crises n'épargnent personne, mais elles touchent le plus durement ceux qui ont le moins contribué au problème – et la situation ne fait que s'aggraver. »

Charte des organisations humanitaires sur le climat et l'environnement

Les preuves scientifiques les plus récentes, notamment le [dernier rapport du GIEC](#), viennent confirmer une fois encore la véracité de ces propos. Notre planète traverse une période d'accélération des crises climatiques et environnementales, dont les effets sont ressentis par nous tous. En tant qu'organisations humanitaires, nous le constatons chaque jour dans notre travail.

Alors que les dirigeants de la planète se préparent à se réunir à Glasgow en novembre prochain pour la COP26, nous demandons instamment aux négociateurs de toujours avoir à l'esprit les conséquences humanitaires de leurs décisions. Le nombre de catastrophes liées au climat a presque doublé au cours des 20 dernières années et les risques liés à des phénomènes météorologiques sont désormais le premier facteur de déplacement interne, touchant plus particulièrement les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées. La crise climatique impose un surcroît de stress aux organisations humanitaires, déjà plus sollicitées que jamais. Seule la prise de mesures urgentes et ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux risques croissants permettra de prévenir les conséquences les plus désastreuses pour les populations et l'environnement. Sans une action ambitieuse de lutte contre le changement climatique, les organisations humanitaires auront du mal à répondre à des besoins toujours plus importants.

Même dans les scénarios les plus optimistes envisagés pour les années à venir, nous savons qu'un certain nombre de changements climatiques et de dégradations de l'environnement se produiront, et que l'impact humanitaire de ces phénomènes s'alourdira probablement. Afin de garantir que les personnes les plus vulnérables face à ces événements reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour se protéger elles-mêmes et préserver leurs moyens de subsistance, nous devons tenir compte à la fois des caractéristiques individuelles de chaque personne (comme l'âge, le sexe et le statut légal) et des situations structurelles qui influent sur l'exposition des personnes aux risques.

Lorsque nous avons signé la Charte, nous nous sommes engagées à intensifier notre action, à réduire les risques et la vulnérabilité, et à soutenir les personnes les plus exposées aux conséquences des crises climatiques et environnementales. Nous nous sommes engagées à agir en misant sur le leadership et l'expérience des acteurs locaux, à investir dans des réponses durables, et à exploiter et amplifier les connaissances locales et indigènes. Nous avons promis de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de minimiser les dommages que nous causons à l'environnement et de réduire nos déchets et, enfin, de mettre en commun les informations, les idées et les ressources à disposition afin d'amplifier l'impact de nos efforts.

Nous savons qu'une transformation radicale est nécessaire. Nous sommes déterminés à agir, de manière urgente et délibérée, et nous exhortons tout un chacun, dans le secteur humanitaire et au-delà, à faire de même.

20 octobre 2021

Signé,

Signataires de la Charte des organisations humanitaires sur le climat et l'environnement

La Charte est ouverte à la signature de toutes les organisations humanitaires. Des informations sur la Charte et des conseils sur sa mise en œuvre sont disponibles à l'adresse suivante : www.climate-charter.org.